

BULLETIN AVERTISSEMENT MOUCHE DE L'OLIVE

GARD

6 Août 2014

Contact :

florence.bertrand@gard.chambagri.fr

bernard.assenat@gard.chambagri.fr

Service développement économique des filières

Tel :04.66.04.51.06 Fax :04.66.04.50.71

www.gard.chambagri.fr

Contact :

Julie Carou

olive.nimes@wanadoo.fr

Tél:04.66.04.50.34

La mouche confirme sa présence sur l'ensemble des secteurs.

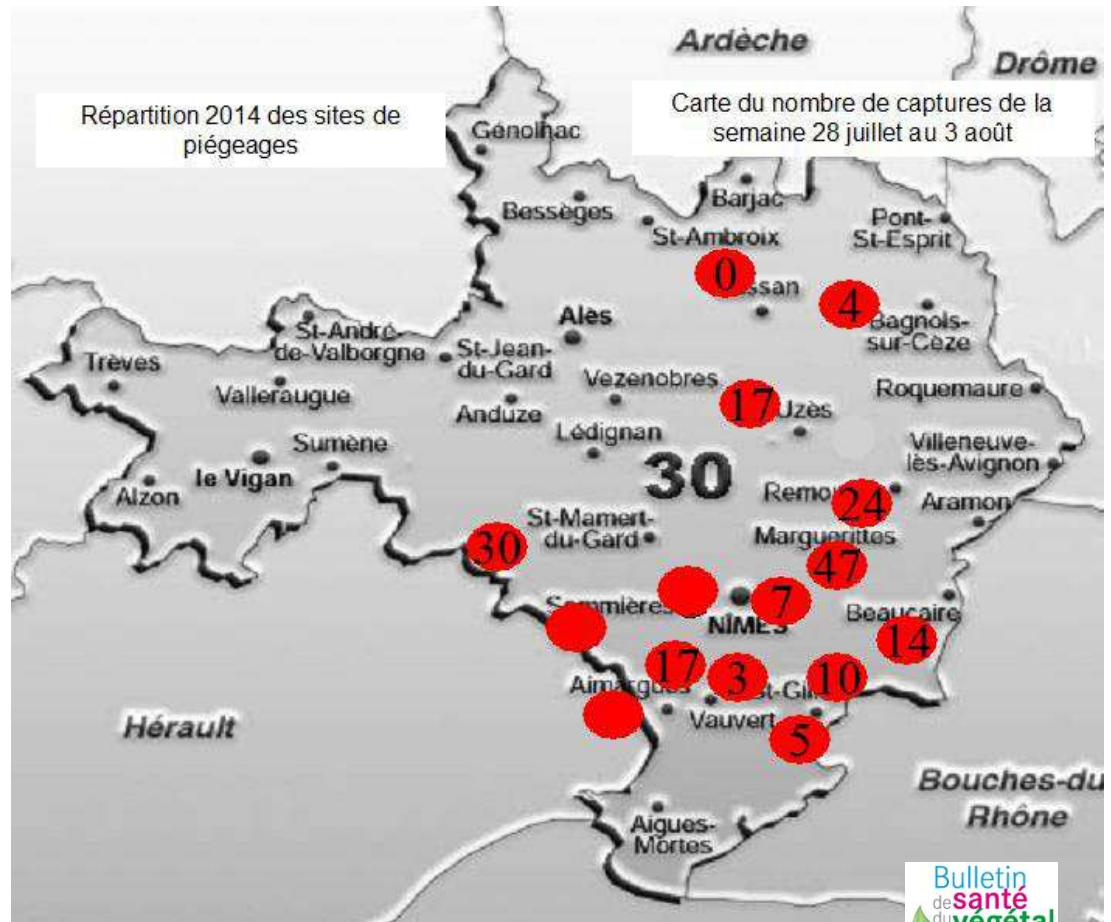
Les conditions climatiques constituées d'orages et de périodes ensoleillées sont très favorables à son développement.

Des piqûres sont observées dans la plupart des vergers (cf. Infolive précédent).

Tous les moyens de lutte doivent être en place.

Par conséquent, que vous soyez en oléiculture biologique ou raisonnée, merci de vous reporter au bulletin Infolive, via le lien suivant :

<http://www.afidol.info/infolive2014>



Carte réalisée dans le cadre du :



Pour toutes informations sur les produits homologués contre la mouche de l'olive, se reporter au bulletin INFOLIVE sur le site afidol.org

Avant tout traitement, il est préférable de s'informer sur l'état actuel de la pression parasitaire de ce ravageur. Vous pouvez contacter le service technique de la Chambre d'Agriculture et/ou votre moulin.

**Ce bulletin est hebdomadaire.
Il est réalisé avec le soutien du :**

